

25 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode exceptionnel en zones humides : du jamais vu de dire d'experts !

Depuis la mi-décembre, le littoral méditerranéen sur la zone d'action de l'EID Méditerranée connaît un épisode de pluie exceptionnel, et même inédit. Les cumuls de pluie mesurés en plusieurs points de la zone d'action en 2 mois sont équivalents voire supérieurs à la pluviométrie annuelle d'une année sèche (entre 360 et 460 mm selon les zones).

Fréquemment accompagnées de vents marins soutenus favorisant les remontées marines et lagunaires, ces précipitations ont entraîné plusieurs épisodes de submersion, installant durablement des niveaux d'eau élevés sur les zones humides littorales.

Dans ce contexte, les surfaces mises en eau ont été particulièrement étendues. Ainsi, les prospections réalisées par les agents de l'EID ont mis en évidence la présence de larves sur près de 6 000 hectares entre janvier et février 2026, contre 2 900 hectares sur la même période de la saison 2025.

L'ampleur et la persistance de ces submersions ont favorisé des éclosions généralisées d'*Aedes detritus*, espèce de moustique hivernale caractéristique des zones temporairement inondées.

Cette situation hydrologique a également eu des répercussions opérationnelles directes. La saturation prolongée des sols et l'allongement marqué des délais de ressuyage ont fortement contraint les opérations de prospections et la portance insuffisante des terrains n'a pas permis l'engagement des engins de traitement terrestre dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'efficacité, limitant la mise en œuvre des actions en régie.

A ces difficultés s'est ajouté un recours restreint aux moyens aériens, tels que les avions, hélicoptères et drones.

Un peu plus de 2700 ha de zones humides caractérisées comme prioritaires selon l'expertise de terrain et les outils métier d'aide à la décision prenant en compte à la fois le potentiel d'éclosion larvaire et les enjeux de protection des zones urbanisées environnantes, ont pu être traités à ce jour.

Sur les gîtes non traités (densités plus faibles) et dans une moindre mesure sur les gîtes traités car l'action du bioinsecticide permet de réduire drastiquement les densités larvaires, des émergences de moustiques adultes se produisent actuellement au gré des températures douces.

La douceur exceptionnelle du mois de février (troisième rang des mois de février les plus doux depuis 1930, après 1990 et 2024), crée des conditions particulièrement propices au développement et à l'activité précoce des populations d'*Aedes detritus*. Dotée d'une forte capacité de dispersion de plusieurs kilomètres vers l'intérieur des terres depuis ses gîtes larvaires — cette espèce est susceptible de générer des nuisances à l'échelle régionale lors d'émergences massives.

La présence de ces générations hivernales d'*Aedes detritus* qui émergent progressivement devrait se concentrer principalement au mois de mars, statistiquement moins favorable au ressenti des moustiques adultes : vents de terre, températures assez froides, giboulées.

Cette situation hivernale exceptionnelle ne saurait en rien préfigurer la suite de l'année (printemps et été) en matière de risque de nuisance liées aux moustiques communs issus des zones humides.

Les agents de l'EID restent mobilisés et tous les moyens de traitement sont engagés (avion, hélicoptère, drones, engins amphibie...) pour atténuer au maximum les nuisances résiduelles liées aux moustiques issus des zones humides.

Direction de la Communication et des relations extérieures : 04 67 63 67 63

Adresse mail : eid.med@eid-med.org